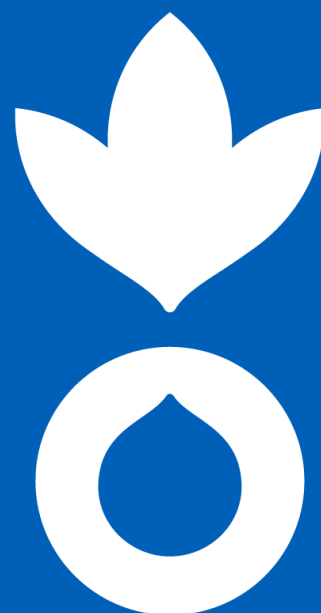


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE SUR LE BURKINA FASO



FAITS SAILLANTS

- Début de la saison d'hivernage
- Fin de la soudure pastorale
- Dégradation de l'état d'embonpoint des animaux
- Disponibilité moyenne des ressources en eau
- Disponibilité insuffisante en pâturage
- Concentration moyenne du bétail avec des endroits de fortes concentrations
- Baisse des prix des petits ruminants
- Hausse du prix des céréales
- Termes de l'échange défavorables pour les éleveurs
- Contexte sécuritaire préoccupant entraînant des déplacements forcés d'éleveurs





Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale des régions de l'Est, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins, du Centre-Est, du Centre-Sud et du Centre-Nord du Burkina Faso est produit en collaboration entre Action contre la Faim (ACF), le Réseau Billital Maroobé (RBM), Vétérinaires Sans Frontières Belgique (VSF-B) et Terre des hommes Lausanne (Tdh-L). Ce bulletin entre dans le cadre du projet de surveillance pastorale intégré au programme de Réduction de Risques de Catastrophes (RRC) d'ACF en Afrique de l'Ouest, du projet SIT-Sahel LAFIA Système d'information digitalisé pour une transhumance apaisée au Sahel central de VSF-B et du projet Programme de Résilience et de la Cohésion Sociale au Sahel (PROGRESS). La vocation de ces projets est d'appuyer le SAP national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

La démarche méthodologique mise en place combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale d'ACF, de RBM, de VSF-B et de Tdh-L et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site geosahel.info.

Les enquêtes de terrain concernent 71 sites sentinelles répartis sur 20 provinces des 9 régions couvertes. Les données sont collectées au niveau de chaque site à une fréquence hebdomadaire pour les sites suivis par ACF, RBM et Tdh-L et décadaire pour les sites suivis par VSF-B. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique et statistique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent du projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation verte (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Cette information est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution spatiale de 500m, sur le site du GEOGLAM.



SITUATION PASTORALE

LOCALISATION DES AGENTS COLLECTEURS DE DONNÉES

Les agents collecteurs de données, appelés relais, sont répartis sur 9 régions à raison de 11 agents au niveau de la Boucle du Mouhoun, de 2 agents au niveau du Centre-Est, de 6 agents au niveau du Centre-Sud, de 6 agents au niveau Centre-Nord, de 5 agents au niveau de Plateau-Central, 17 agents au niveau de l'Est, 1 agent au niveau des Hauts-Bassins, 4 agents au niveau du Nord et 19 agents au niveau du Sahel. Ces agents, employés du ministère des ressources animales et halieutiques du Burkina Faso, chefs de zone d'appui technique en élevage, ou membres des organisations paysannes partenaires, travaillent en étroite collaboration avec les organisations Action contre Faim, le Réseau Billital Maroobé, Terre des hommes Lausanne et Vétérinaires Sans Frontières Belgique (Figure 1). Il est à noter que la régularité de la collecte peut varier en fonction des appuis disponibles ou des évolutions de contexte. Seules les localisations pour lesquelles de l'information a été collectée durant la période concernée apparaîtront dans ce bulletin.

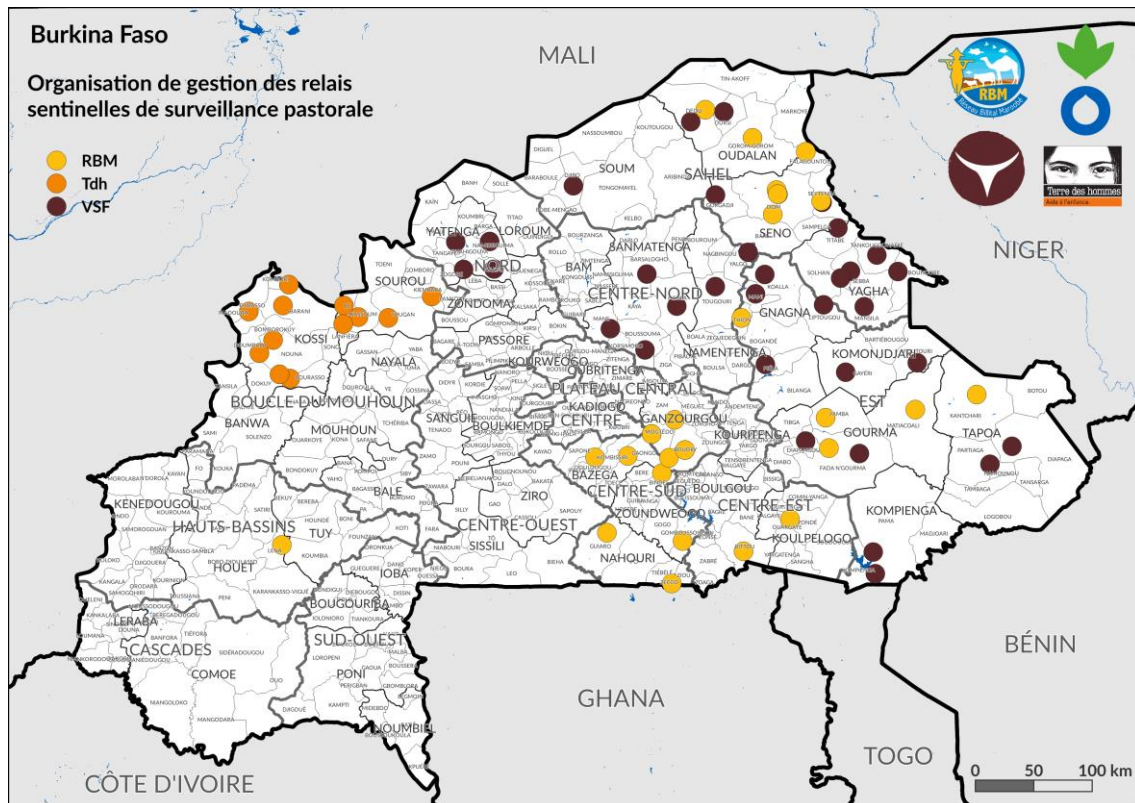


Figure 1 - Localisation et organisation de gestion des relais sentinelles de surveillance pastorale



CONCENTRATIONS ET MOUVEMENTS

Au cours de la période d'avril - mai 2023, la concentration en bétail observée au niveau des 4 régions surveillées est jugée globalement moyenne. On peut observer sur la Figure 2, sur certains sites, une concentration du bétail notée très faible à moyenne. C'est le cas dans les provinces du Zoundweogo et de la Kossi. Dans la région du Sahel, on note une très forte concentration du cheptel dans la commune de Oursi et également dans la commune de Tougan dans la région du Boucle du Mouhoun. Cependant, on observe une forte concentration du cheptel dans les communes de Di, Dori, Lena dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Sahel et des Hauts Bassins. Dans l'ensemble, on observe une concentration moyenne des animaux au niveau de la majeure partie des sites à l'exception des communes de Falangountou, Seytenga, Nagbingou, Kombissiri, Gomboussougou, Djibasso, Bomborokuy, Doumbala où la concentration est faible.

Très peu de mouvements d'animaux ont été rapportés durant cette période. Toutefois, des départs massifs ont été enregistrés dans la région de la Boucle du Mouhoun plus précisément dans la commune Bourasso vers la région des Cascades. On note des départs forcés des communes de Oursi vers Gorom Gorom, de Seytenga vers Sampelga et à l'intérieur de la commune de Dori, Yamba vers Fada N'Gourma et de Djibasso vers le Mali. Il y a également des arrivés précoces dans les communes de Lena et Thion respectivement dans les régions des Hauts Bassins et de l'Est. On note également des départs précoces de Falangountou vers le Niger dans le Sahel et de Bourasso vers la commune de Nouna dans la Boucle du Mouhoun. La situation sécuritaire ne s'est pas améliorée durant cette période ce qui a impacté sur les mouvements des éleveurs dans les différentes régions. La mobilité est très réduite suite au blocus imposé par les Groupes Armés Non Étatiques (GANÉ) dans certaines régions. Cependant, on observe un mouvement des éleveurs vers de nouvelles zones à l'Ouest du pays (Cascades et Hauts Bassins).

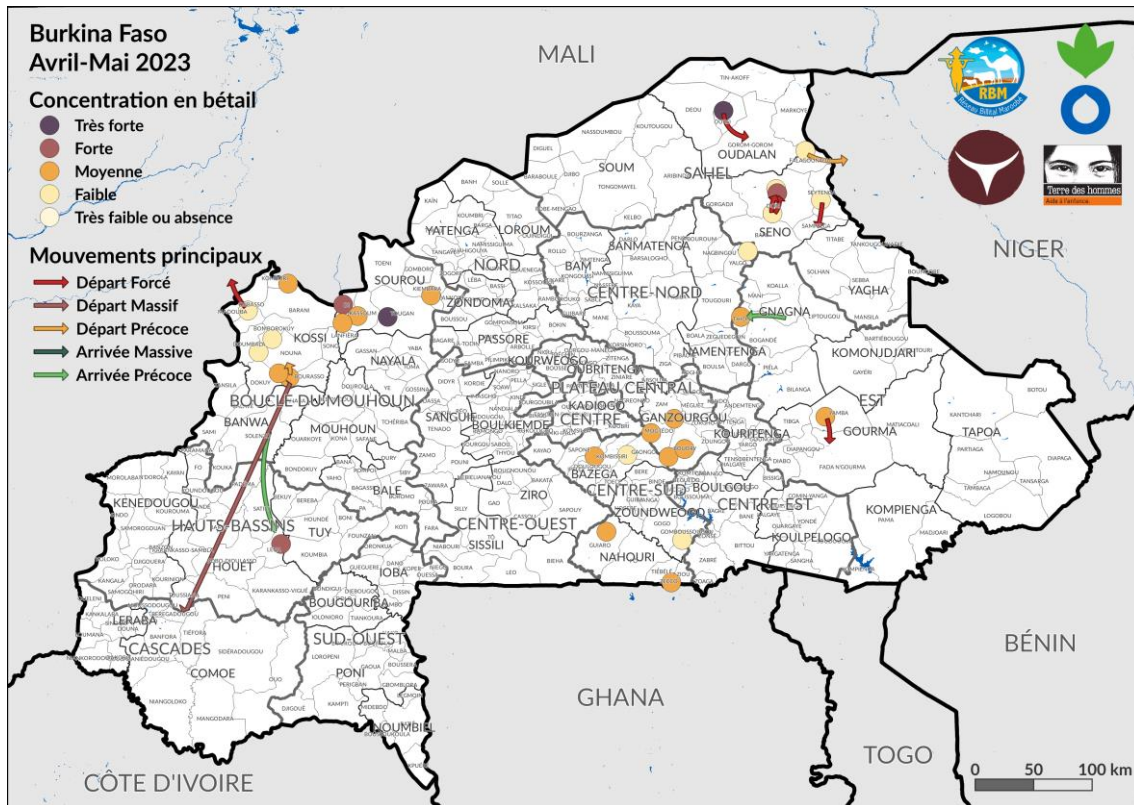


Figure 2 – Mouvements et concentration en bétail rapportés sur le Burkina Faso

ÉTAT DES PÂTURAGES

La Figure 3 montre le taux de couverture du sol par la végétation verte (photosynthétique active) et la végétation sèche (photosynthétique non active) sur la période d'avril à mai 2023.

Sur cette période, la couverture du sol par la végétation est moyenne. La variation de cette couverture suit le gradient nord-sud qui est en rapport avec la production de biomasse de l'hivernage 2022. Le sud du pays et le sud-ouest offrent les meilleurs taux de couverture. Dans ces zones, par endroit, la couverture est à 90%. Cependant, le nord et certaines parties de l'est, du centre est, de la Boucle du Mouhoun ont un taux de couverture entre 40% et 60%. L'analyse de la carte sur la fraction de couverture végétale correspond avec l'analyse des données terrain avec une disponibilité insuffisante à moyenne du pâturage dans certaines zones couvertes. La concentration des animaux et la réduction de la mobilité impactent sur la disponibilité des ressources fourragères.

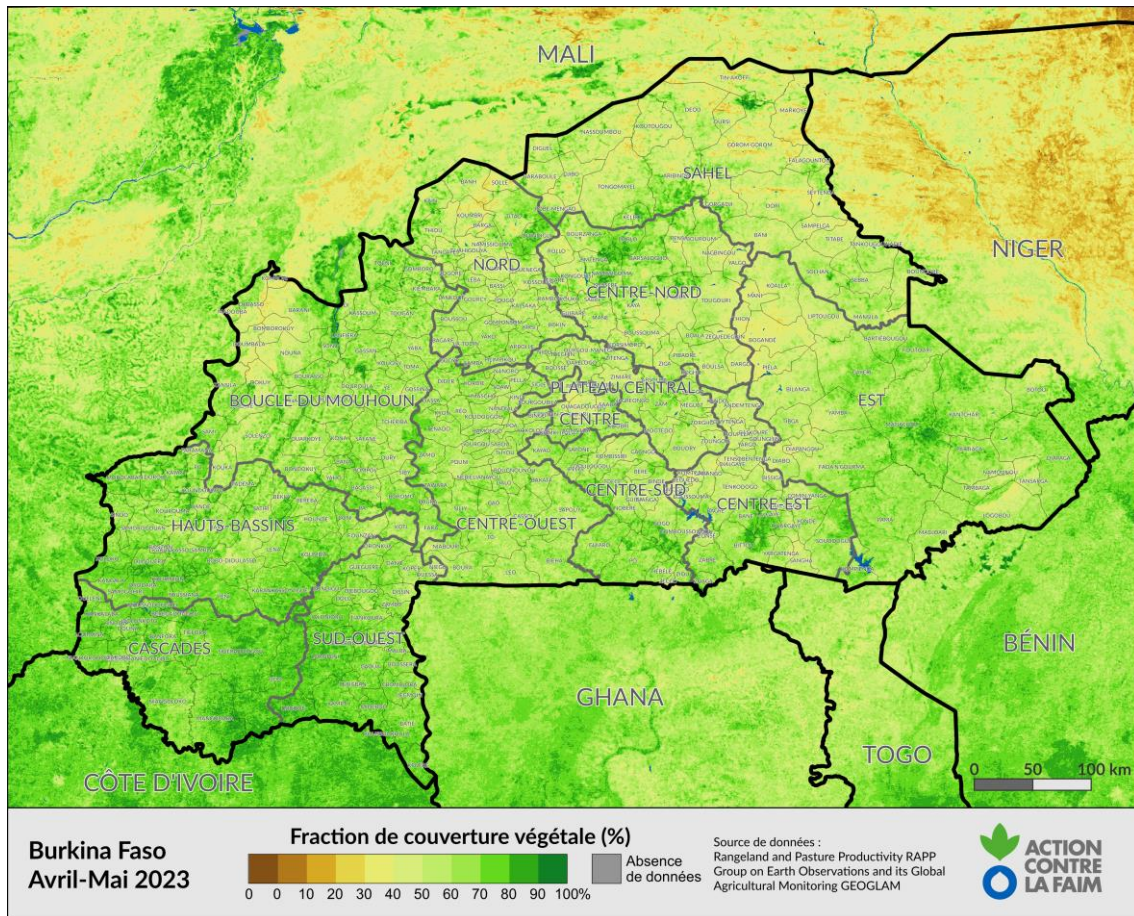


Figure 3 – Fraction de couverture végétale observée sur le Burkina Faso

Les régions du Sahel (sud-ouest, sud-est, nord), le Nord (centre-nord), l'Est (province de la Gnagna, une partie du Gourma), la Boucle du Mouhoun (centre-nord), le Centre Nord (sud-est), le Centre Est (centre-nord) présentent une couverture végétale inférieure à la normale. On observe une disponibilité fourragère insuffisante. Néanmoins, on observe une disponibilité suffisante par endroit dans ces régions mais qui n'est pas accessible aux éleveurs à cause de l'insécurité dans la zone. On assiste à un déplacement progressif des éleveurs de ces zones vers des zones plus sécurisées.

La région des Hauts Bassins dans son ensemble, ainsi que la Boucle du Mouhoun et l'Est présentent des taux de couverture supérieurs aux normales à l'exception des provinces de Houet, du Sourou et de la Gnagna. Toutefois, la fraction de couverture au sud de la province du Soum, le nord de la province du Sanmatenga, le sud de la région du Centre Est ainsi que dans la majeure partie de la région du Centre Sud reste moyenne.

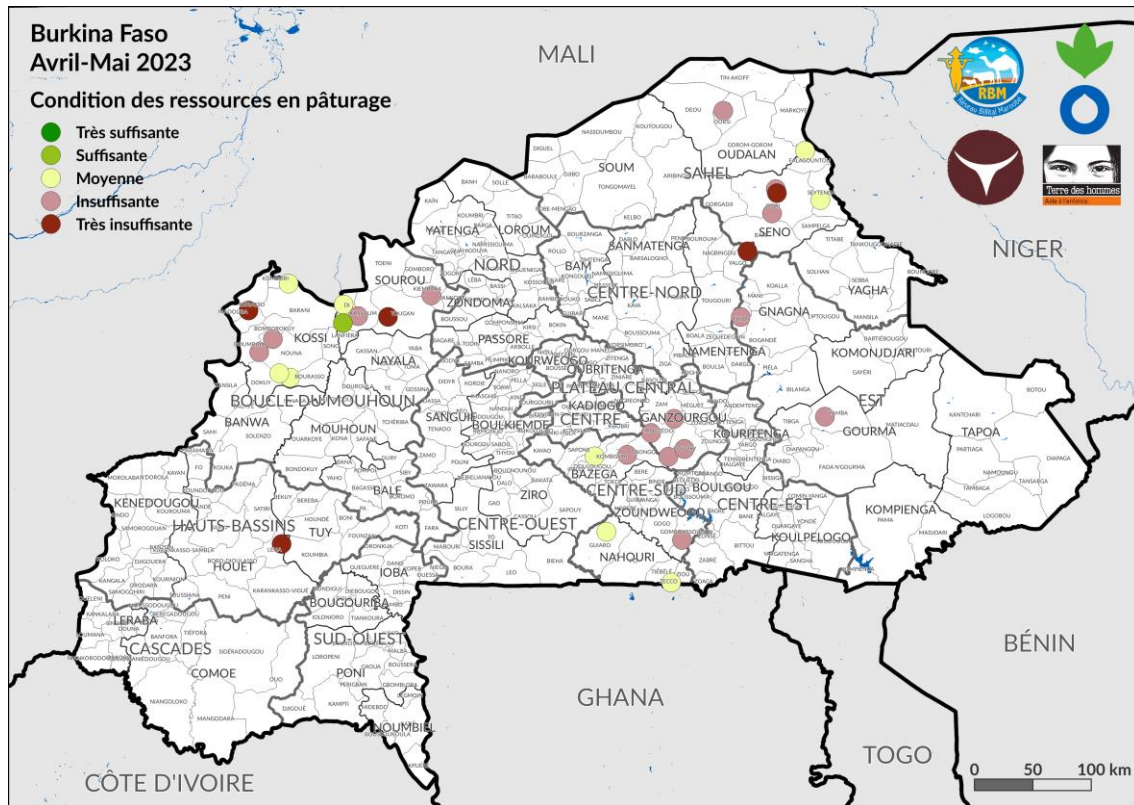


Figure 4 – Condition des ressources en pâturage rapportée sur le Burkina Faso

Au cours de la période d'avril à mai 2023, l'analyse des données collectées a montré une disponibilité moyenne à insuffisante du pâturage dans la majorité des sites de surveillance pastorale comme l'Est, Centre est, Centre sud, Hauts Bassin, Boucle du Mouhoun et Sahel. On note plusieurs sites avec une disponibilité très insuffisante dans les régions du Sahel (Dori), les Hauts Bassins (Lena) (Figure 4), la Boucle du Mouhoun (Madouba et Tougan). Durant la période, un seul site présente une disponibilité suffisante.

Comparativement à la période d'analyse précédente (février – mars 2023), la disponibilité actuelle du fourrage a connu une dégradation. Néanmoins sur certains sites, la disponibilité du pâturage est restée moyenne. Cette situation s'explique par le déplacement des éleveurs dans certaines zones jadis propices à l'élevage entraînant ainsi une faible exploitation des ressources pastorales de la zone. On observe également sur certains sites, une forte concentration de bétail liée surtout à l'insécurité et la création de nouvelles zones de concentration. Dans ces zones, la disponibilité fourragère reste toujours insuffisante à cause de la surcharge pastorale. A cela s'ajoute l'installation tardive de la saison hivernale dans la majeure partie du pays. On enregistre 5 sites où la disponibilité du pâturage est très insuffisante : les communes de Madouba, de Tougan, dans la Boucle du Mouhoun, Lena dans les Hauts Bassins, Nagbingou dans le Centre nord et dans la commune de Dori dans la région du Sahel. On note également 9 sites où la disponibilité fourragère est moyenne dans les régions de la Boucle de Mouhoun, du Centre Est et du Sahel. On observe sur 15 sites où la disponibilité fourragère est insuffisante dans les régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Centre Est et du Centre Sud.



La carte des anomalies de couverture végétale (Figure 5) représente une situation comparée de la période d'avril à mai 2023 avec la moyenne sur la même période sur l'ensemble des années depuis 2001. L'analyse de cette carte montre une situation contrastée entre les parties des régions du Nord (Sahel, Centre-Nord et Nord) qui ont une anomalie de couverture végétale de +5 à +25% et les régions de l'Est, de la Boucle du Mouhoun, du Centre Est, du Centre Sud, des Hauts Bassins et du Plateau central avec une anomalie de -5 à -15%.

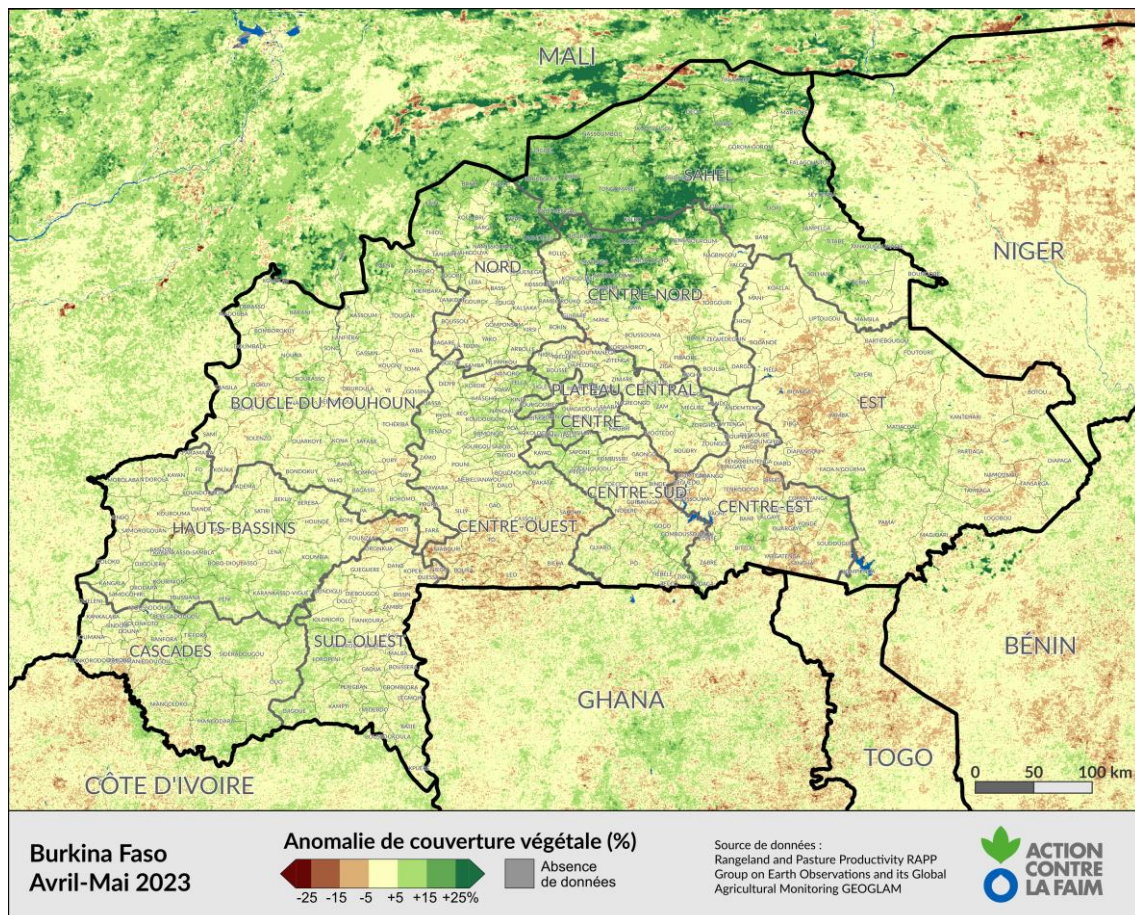


Figure 5 - Anomalie de couverture végétale mesurée sur le Burkina Faso

La majeure partie des provinces du Soum, de l'Oudalan, du Seno, de Loroum, du Sanmatenga sont en anomalie positive. Il ressort une situation en couverture végétale déficitaire sur la majorité des régions (Est, Plateau Central, Centre Est, Boucle du Mouhoun). Cependant, en situation excédentaire se trouve une partie des régions du Nord (Sahel, Nord et Centre nord). Et dans une moindre mesure, on observe également une situation par endroit déficitaire dans le Sahel, le Centre Nord et le Nord.

RESSOURCES EN EAU ET SOURCES PRINCIPALES D'ABREUVEMENT

Durant cette période d'avril à mai 2023, il est enregistré une disponibilité moyenne à suffisante en eau d'abreuvement au niveau de la majorité des sites suivis (Figure 6). Néanmoins, dans les communes de Thion dans la province de la Gnagna, Gomboussougou dans la province de Zounweogo, Boudry, Mogtêdo et Zam dans la province de Ganzourgou, Bomborokuy, Kassoum, Tougan et Kiembara dans la province



du Sourou, Dori dans la province du Seno, on note une disponibilité insuffisante en eau sur certains sites. Dans les communes de Bourasso dans la région de la Boucle du Mouhoun, les communes de Zecco, Kombissiri dans la région du Centre Sud, Boudry dans le Plateau Central et Seytenga dans le Sahel, on a enregistré quelques points d'eau avec une disponibilité moyenne en eau. Comparativement à la période précédente d'analyse (février – mars 2023), on peut noter que la disponibilité en eau a connu une amélioration sur plusieurs sites d'observation. On note une disponibilité suffisante voire très suffisante sur certains sites notamment dans les régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins et du Centre Sud. Les principaux points d'eau sont les puits, les forages, les marres et des rivières/barrages qui servent de principale source d'abreuvement des animaux. Une comparaison de la situation actuelle des ressources en eau à celle de l'année précédente pour la même période montre une situation similaire. En effet, la même tendance a été observée à la même période de l'année dernière durant laquelle la disponibilité en eau été suffisante à moyenne.

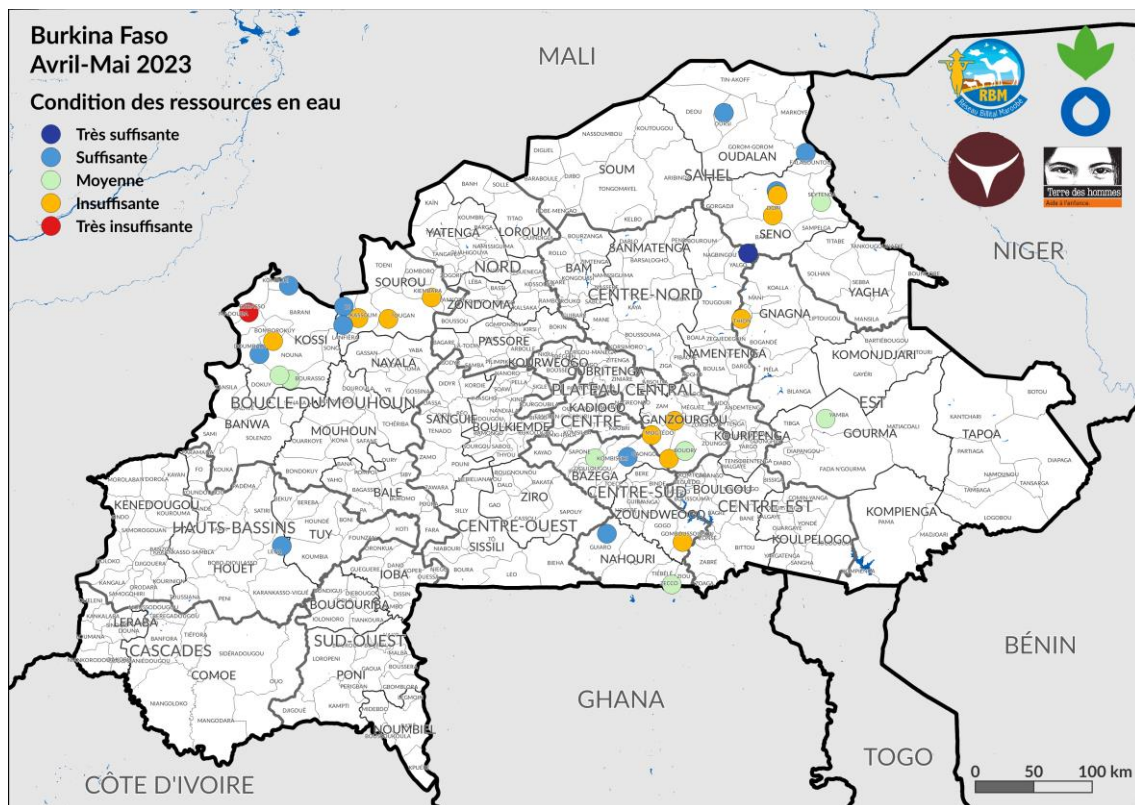


Figure 6 – Condition des ressources en eau rapportée sur le Burkina Faso

Les principales sources d'abreuvement des animaux durant la période d'avril à mai 2023 sont majoritairement les puits (Figure 7), en deuxième position les forages, les marres, et enfin les barrages et rivières. Les sources d'eau répertoriées au niveau de la zone de couverture du système de surveillance pastorale offrent une disponibilité suffisante en eau. Mais, sur quelques sites on observe une disponibilité moyenne à insuffisante. Durant cette période d'observation, les barrages/rivières sont moins utilisés dans toutes les régions comme sources d'abreuvement des animaux. Par ailleurs, cette situation globale de disponibilité en eau devra connaître une amélioration dans les mois à venir. D'autres sources d'abreuvement des animaux ont été enregistrées au cours de cette période.

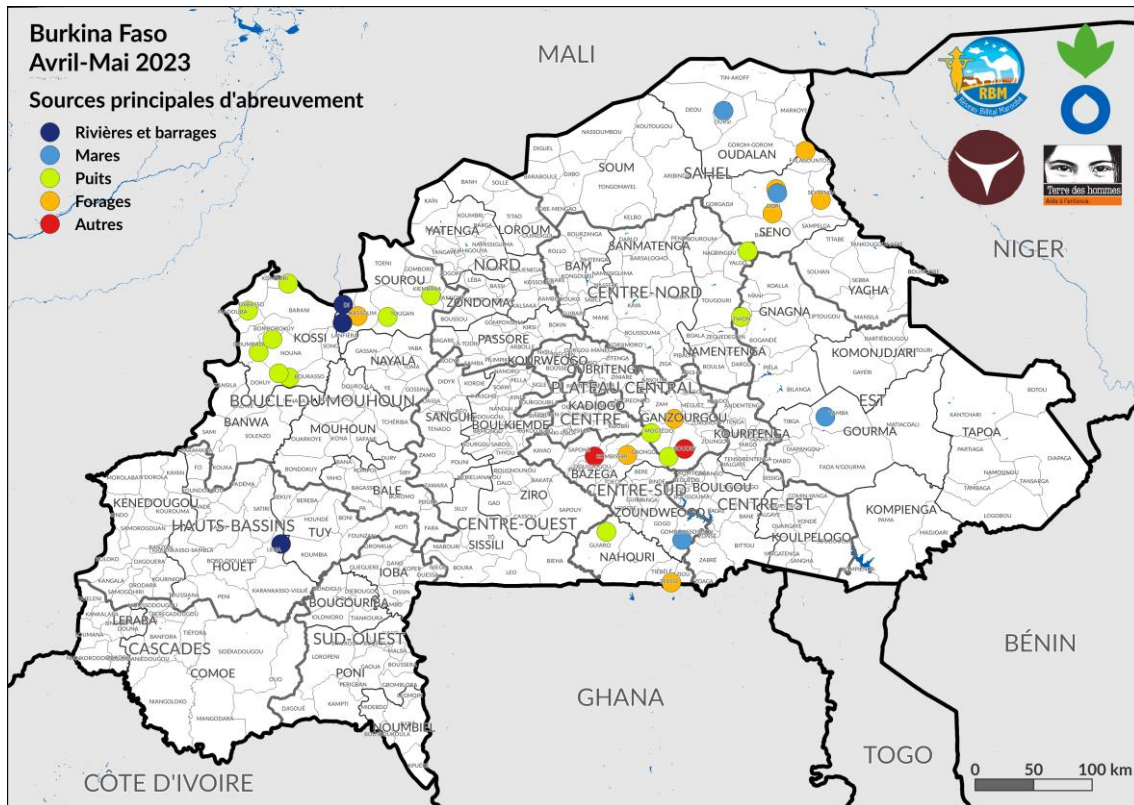


Figure 7 - Principales sources d'abreuvement rapportées sur le Burkina Faso

FEUX DE BROUSSE

Au cours de la période, 2 feux de brousse ont été enregistrés. Les deux feux qui sont de grande taille ont été enregistrés dans la région du Sahel. Comparativement à la période précédente (février – mars 2023), au niveau des différents sites d'observation, on observe une régression des feux de brousse. S'il est difficile d'estimer la superficie brûlée, les relais rapportent aucune incidence majeure enregistrée consécutivement à ces incendies.

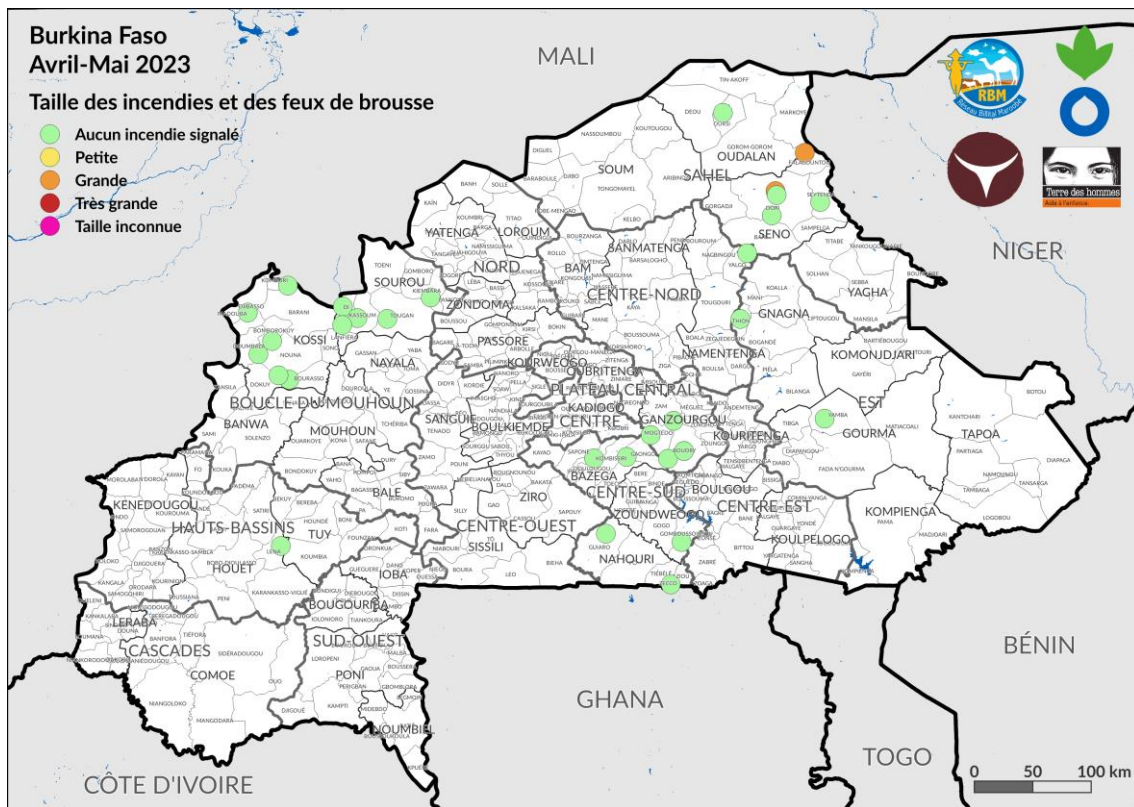


Figure 8 – Taille des incendies et des feux de brousse signalés sur le Burkina Faso

VOLS ET INSÉCURITÉ

Au cours de cette période d'avril à mai 2023, plusieurs vols d'animaux ont été rapportés. Sur les 29 sites suivis, le vol de bétail est remonté sur 9 sites. Les espèces volées sont les bovins et les ovins. Ces vols de bétail sont enregistrés surtout dans les zones à fort défis sécuritaire notamment dans les régions du Sahel, de l'Est et de la Boucle Mouhoun. Les régions de la Boucle du Mouhoun et du Sahel enregistrent particulièrement plus de cas de vol de bétail. Il est à noter que ces vols de bétails sont attribués aux actions des GANE qui terrorisent les éleveurs dans les différentes localités. Les éleveurs parlent plutôt d'enlèvement de bétail que de vol de bétail. Le plus souvent, ce sont des troupeaux entiers qui sont emportés par les GANE.

Durant cette période d'avril à mai 2023, plusieurs incidents sécuritaires ayant impacté les éleveurs ont été enregistrés au niveau de 5 régions (Figure 10). La principale information en lien avec les incidents sécuritaires est relative aux attaques armées des groupes terroristes et au départ forcé des populations locales à la suite de menaces terroristes. Durant la période d'observation, il a été rapporté dans des localités des régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun et de l'Est, des attaques terroristes qui ont entraîné le départ forcé de la population par peur de représailles, provoquant des déplacements massifs de personnes et occasionnant des pertes de bétails. Les affrontements entre GANE et FDS ont eux aussi un impact sur les éleveurs dans les zones concernées.

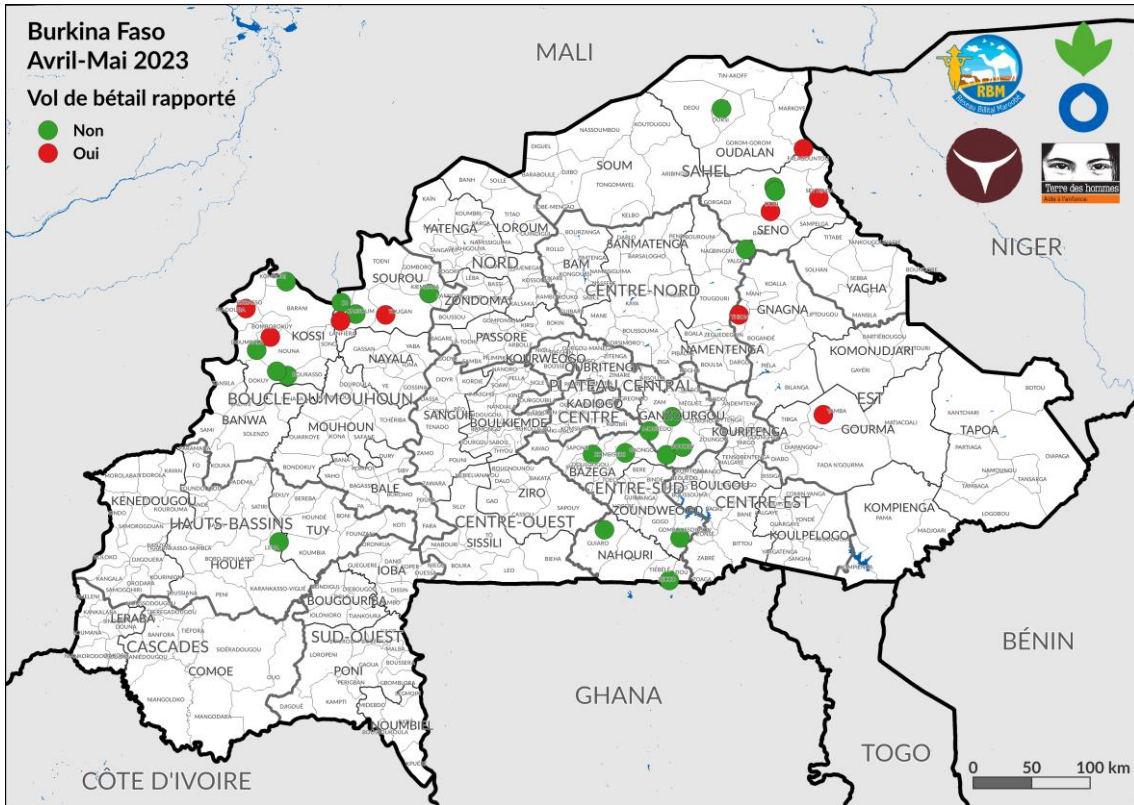


Figure 9 – Cas de vol signalés sur le Burkina Faso

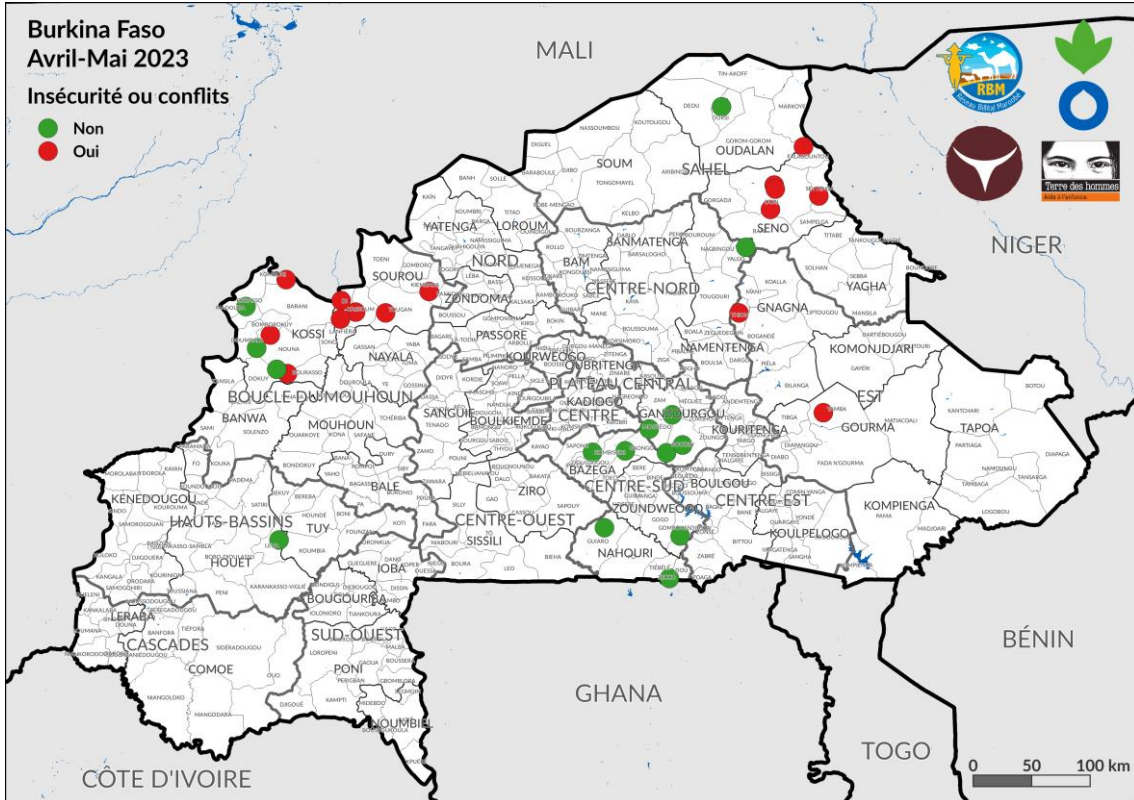


Figure 10 – Évènements d'insécurité rapportés sur le Burkina Faso



ÉTAT D'EMBONPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

Durant la période d'avril à mai 2023, la tendance globale de l'état d'embonpoint des grands ruminants est médiocre (Figure 11). Cette situation est en adéquation avec l'analyse de la disponibilité en eau et en fourrage qui impacte directement sur l'état d'embonpoint des animaux, en dehors de toute maladie à caractère épidémiologique. Les éleveurs traversent actuellement une période de disponibilité insuffisante à moyenne des ressources pastorales (eau et fourrage) et l'état d'embonpoint est un indicateur pertinent de cet état sanitaire et nutritionnel des animaux. Toutefois, malgré cette période de soudure pastorale, il est enregistré sur certains sites un état d'embonpoint passable à bon. Cette situation s'explique par la réduction de la mobilité dans les zones d'insécurité avec une faible disponibilité fourragère ou avec un surpâturage. En comparaison avec la **période précédente**, cet état d'embonpoint s'est dégradé. La principale source d'alimentation des animaux au cours de cette période est le fourrage naturel. Les éleveurs font recours aux sous-produits agro-industriels (SPA) comme complément alimentaire, et la demande devrait diminuer au cours de la période à venir avec une baisse des prix à prévoir.

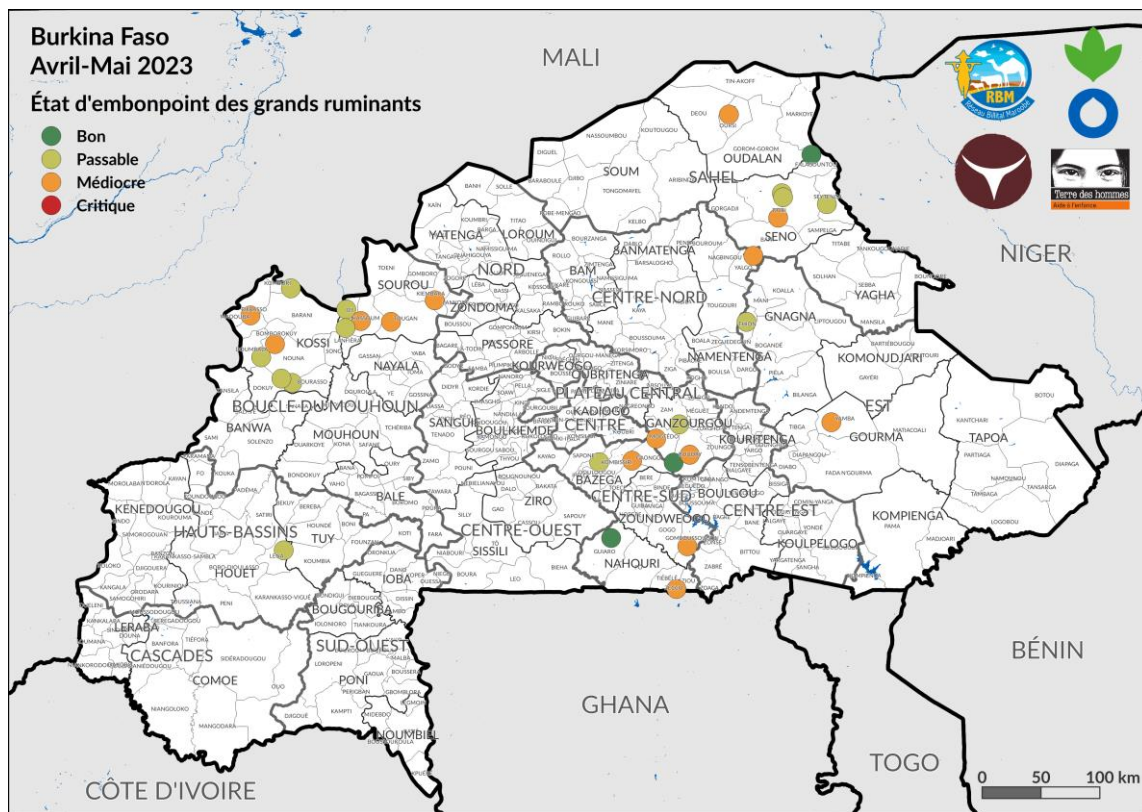


Figure 11 - État d'embonpoints des grands ruminants rapporté sur le Burkina Faso

La figure 12 montre la présence de maladies observées sur 3 sites au Sahel, le Plateau Central et la Boucle du Mouhoun. Aucune mortalité n'a été signalée liée à ces maladies (Figure 13). Globalement, dans la zone de couverture, peu de mortalité animale a été signalée. Néanmoins, on observe des mortalités sur 2 sites dont les causes sont liées à l'épuisement dans les communes de Dori et de Lena dans le Sahel et les Hauts Bassins.

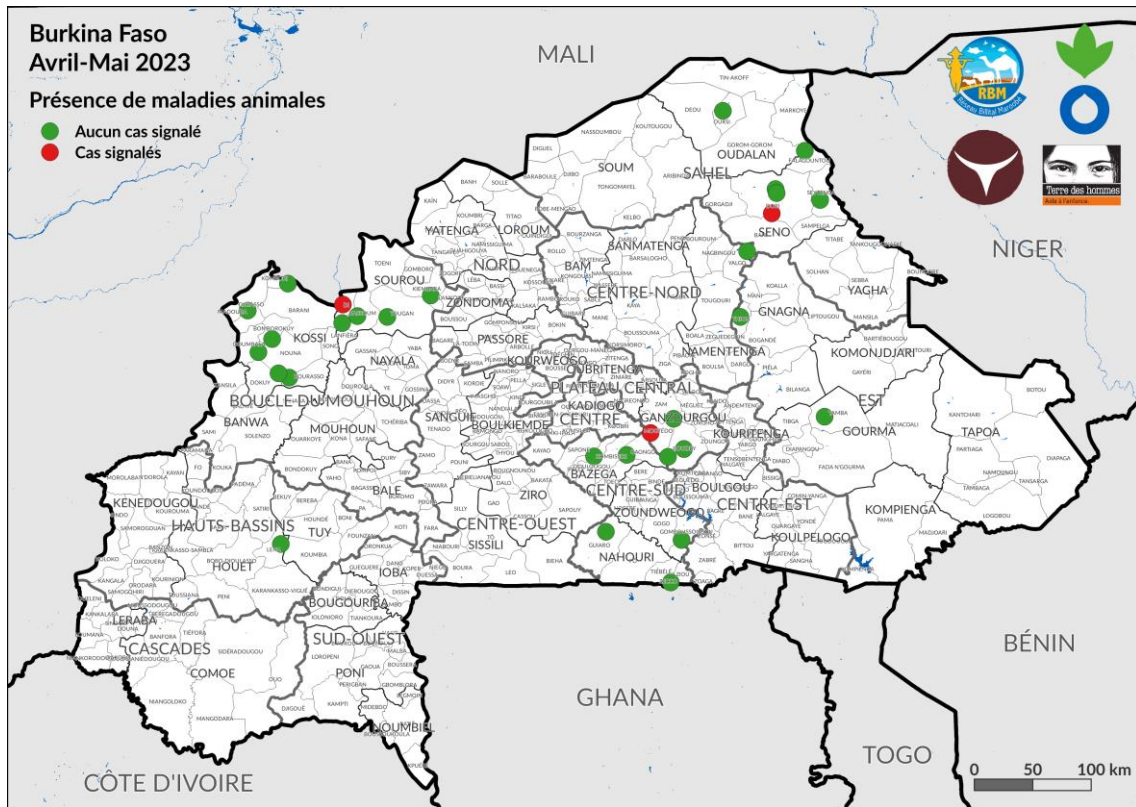


Figure 12 - Présence de maladies animales signalée sur le Burkina Faso

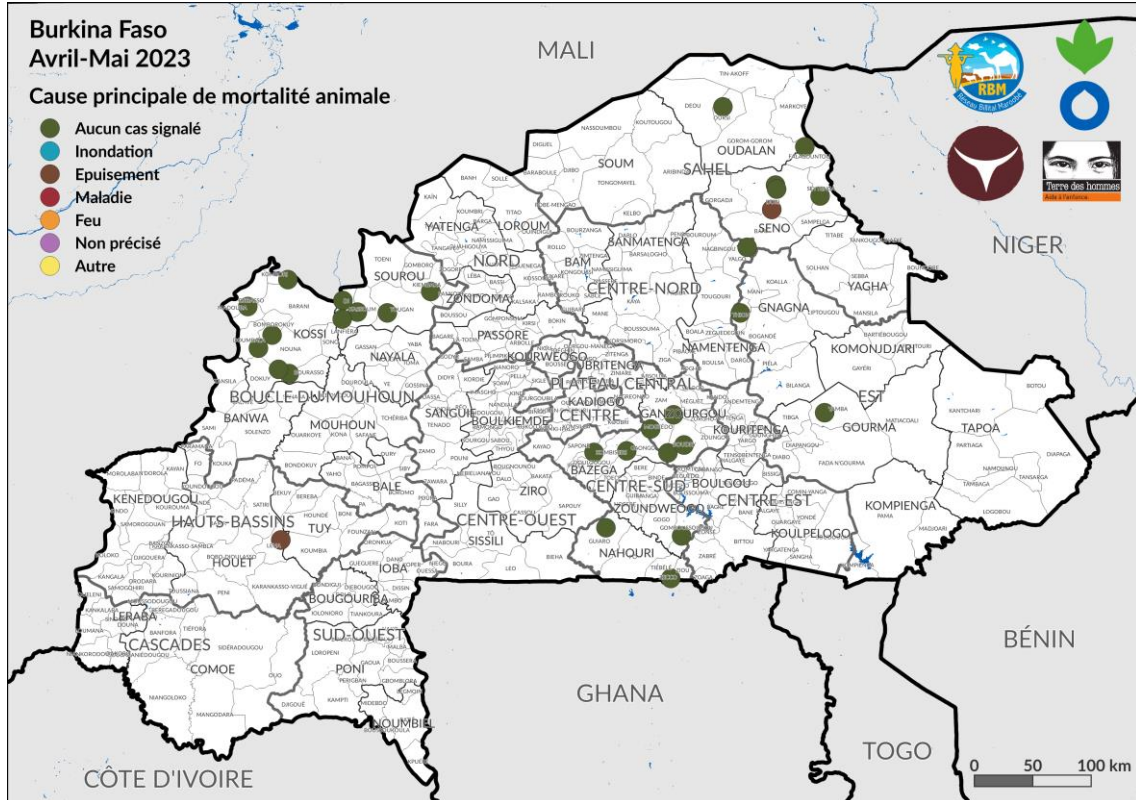


Figure 13 - Mortalité animale anormale et cause principale rapportées sur le Burkina Faso



SITUATION DES MARCHÉS

MARCHÉS À BÉTAIL ET DES PRODUITS AGRICOLES

Les prix du caprin, de l'ovin, de l'aliment bétail usiné et du sorgho pour la période de l'analyse d'avril à mai 2023 sont consignés dans le Tableau 1.

Tableau 1 – Prix relevés sur les marchés durant la période d'avril à mai 2023

Région	Province	Commune	Marché à bétail		Sorgho	Aliment pour bétail	Termes de l'échange Animal contre Sorgho	
			Caprin mâle	Ovin mâle			Caprin mâle	Ovin mâle
			FCFA/tête				kg/tête	
Boucle du Mouhoun	Kossi	Barani	30000	40000	200		150	200
		Bomborokuy	20000	40000	400	450	50	100
		Djibasso	32500	65000	250	310	130	260
		Nouna	28750	42500	283	258	101	150
	Sourou	Dî	25000	32500	190	300	132	171
		Kassoum	9000	45000	250	300	36	180
		Kiembara	12500	32500	300	250	42	108
		Lanfiéra	25000	50000	225	300	111	222
Tougan	17000	65000	300	300	57	217		
Centre Sud	Bazèga	Doulougou	17500	40000	200	250	88	200
		Gaongo	40000	80000	200	250	200	400
	Nahouri	Guiaro	15000	50000	163	400	92	308
		Ziou	30000	60000	250	250	120	240
	Zoundwéogo	Gomboussougou	18000	51250	300	350	60	171
Centre_Nord	Namentenga	Yalgo	25000	80000	350	240	71	229
Est	Gnagna	Thion	28000	75000	250	300	112	300
	Gourma	Yamba	35000	50000	240	175	146	208
Hauts Bassins	Houet	Léna	25000	75000	150	250	167	500
Plateau Central	Ganzourgou	Boudry	17500	80000	196	323	89	408
		Mogtédo	20000	67500	210	305	95	321
Sahel	Oudalan	Oursi	16000	29000	350	170	46	83
	Seno	Dori	46667	68333	370	296	126	185
		Falagountou	37500	55000	350	500	107	157
		Seytenga	37000	76000	375	275	99	203

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

À l'échelle de la zone de surveillance, il ressort de l'analyse de l'évolution globale des prix sur les marchés, une baisse des prix des petits ruminants ovins et caprins (Tableau 2 et Tableau 3) à l'exception des régions de l'Est, des Hauts Bassins, du Plateau central ou on constate une hausse des prix. Contrairement aux petits ruminants, le prix du sorgho a connu une hausse comparativement à la **période bimestrielle précédente** (Tableau 4). Globalement, dans les différentes régions d'observation, on enregistre une hausse du prix du sorgho. Contrairement aux prix des caprins, le prix des ovins a connu une baisse plus importante dans plusieurs sites d'observation. Néanmoins, dans les provinces de Bazèga, Zoundwéogo, de la Gnagna on note une hausse des prix des ovins. Cette hausse du prix des ovins dans ces sites d'observation est de l'ordre de 22%. Globalement, on constate une baisse des prix des ovins de -3% et -2% des prix des caprins sur l'ensemble de la zone couverte. Quant au prix du sorgho, on constate une hausse de +2% sur l'ensemble de la zone de couverture par rapport à la **période précédente**.

La baisse des prix des animaux sur le marché peut s'expliquer par l'inaccessibilité de ces zones à cause de l'insécurité. Les zones à forts déficit sécuritaire sont de plus en plus



difficiles d'accès aux transporteurs. Beaucoup de marchés à bétail ne sont plus fréquentés par les acheteurs ou sont même fermés pour des raisons sécuritaires. Cette période coïncide avec la soudure pastorale ce qui contraint les éleveurs à vendre pour faire face au besoin alimentaire du reste du troupeau. Il y a aussi l'interdiction dans certaines zones de sortir avec les animaux. À cela s'ajoutent les vols de bétail dans les zones de production. La situation sécuritaire dans certaines zones couvertes s'est dégradée, entraînant ainsi un retrait des services techniques déconcentrés en charge de l'élevage. Ces derniers se sont repliés au niveau du chef-lieu de la province ou de la région.

La hausse des prix des céréales enregistrée peut s'expliquer par le fait que cette période coïncide avec le début de la soudure alimentaire liée aussi à la mauvaise saison agricole. La situation sécuritaire n'a pas permis de produire dans plusieurs zones avec un nombre élevé de personnes déplacées internes. La situation alimentaire est très préoccupante malgré les interventions humanitaires. En comparaison avec [l'année précédente à la même période](#), les prix des céréales ont connu une hausse généralisée.

Durant la période d'avril à mai 2023, globalement, le prix de l'aliment bétail a connu une hausse par rapport à la [période précédente](#) (Tableau 5). Comparé à la même période de l'année précédente (avril – mai 2022), le prix de l'aliment bétail a connu une baisse de près de -20%. La crise sécuritaire a un impact direct sur la production et l'approvisionnement en aliment pour bétail, accentuant la vulnérabilité des éleveurs.

Concernant les termes de l'échange bouc contre sorgho (Tableau 1), ils ont été en défaveurs des éleveurs. Ceci s'explique par le fait que le prix des céréales ont connu une hausse et comparativement aux prix des caprins. Les prix des céréales sont toujours élevés du fait principalement de la crise sécuritaire dans le pays. Également, le prix des petits ruminants a connu une baisse comparativement à l'année précédente. La situation sécuritaire que traverse le pays a agi doublement sur la production agricole : d'une part, les déplacements massifs des populations fuyant les groupes armés, tout en abandonnant les champs derrière eux, et d'autre part l'interdiction des cultures hautes (cultures dont les tiges montent au-delà de 2 mètres et qui permettent de se dissimuler) dans certaines régions comme le Sahel.

Tableau 2 - Évolution du prix des caprins

Région	Province	Avr.-Mai 2023 (FCFA/tête)	Fév.-Mars 2023 (FCFA/tête)	Variation (%)	Avr.-Mai 2022 (FCFA/tête)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	28000	26000	+8	29875	-6
	Sourou	17700	18900	-6	25550	-31
Centre Est	Boulgou		30000		25000	
Centre Sud	Bazèga	28750	28750	0	23125	+24
	Nahouri	22500	23500	-4	21250	+6
	Zoundwéogo	18000	22500	-20	16500	+9
Centre Nord	Namentenga	25000			35000	-29
Est	Gnagna	28000	26000	+8	21419	+31
	Gourma	35000	38125	-8	29219	+20
	Tapoa		21500		15929	
Hauts Bassins	Houet	25000	20000	+25	22500	+11
Plateau Central	Ganzourgou	19167	18500	+4		
Sahel	Oudalan	16000	20250	-21	26125	-39
	Seno	42900	42750	+0	34083	+26

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B



Tableau 3 – Évolution du prix des ovins

Région	Province	Avr.-Mai 2023 (FCFA/tête)	Fév.-Mars 2023 (FCFA/tête)	Variation (%)	Avr.-Mai 2022 (FCFA/tête)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	46000	45833	+0	45917	+0
	Sourou	45000	45000	0	57500	-22
Centre Est	Boulgou		80000		60000	
Centre Sud	Bazèga	60000	57500	+4	45000	+33
	Nahouri	55000	55000	0	45000	+22
	Zoundwéogo	51250	40000	+28	30875	+66
Centre Nord	Namentenga	80000			80000	0
Est	Gnagna	75000	55000	+36	56314	+33
	Gourma	50000	70000	-29	57500	-13
	Tapoa		40000		49643	
Hauts Bassins	Houet	75000	75000	0	70000	+7
Plateau Central	Ganzourgou	71667				
Sahel	Oudalan	29000	55417	-48	40375	-28
	Seno	67200	71750	-6	59167	+14

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

Tableau 4 – Évolution du prix du sorgho

Région	Province	Avr.-Mai 2023 (FCFA/kg)	Fév.-Mars 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)	Avr.-Mai 2022 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	283	286	-1	290	-2
	Sourou	253	243	+4	278	-9
Centre Est	Boulgou		250		250	
Centre Sud	Bazèga	200	235	-15	242	-17
	Nahouri	206	213	-3	200	+3
	Zoundwéogo	300	300	0	275	+9
Centre Nord	Namentenga	350			260	+35
Est	Gnagna	250	400	-38	206	+21
	Gourma	240	194	+24	320	-25
	Tapoa		700		214	
Hauts Bassins	Houet	150	150	0	250	-40
Plateau Central	Ganzourgou	203				
Sahel	Oudalan	350	298	+18	350	0
	Seno	367	295	+24	270	+36

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

Tableau 5 – Évolution du prix de l'aliment pour bétail

Région	Province	Avr.-Mai 2023 (FCFA/kg)	Fév.-Mars 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)	Avr.-Mai 2022 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	307	262	+17	287	+7
	Sourou	290	278	+4	240	+21
Centre Est	Boulgou		700		1000	
Centre Sud	Bazèga	250	250	0	245	+2
	Nahouri	325	325	0	281	+16
	Zoundwéogo	350	300	+17	225	+56
Centre Nord	Namentenga	240			170	+41
Est	Gnagna	300	350	-14	166	+81
	Gourma	175	198	-11	190	-8
	Tapoa		200		215	
Hauts Bassins	Houet	250	250	0	240	+4
Plateau Central	Ganzourgou	314	316	-1		
Sahel	Oudalan	170	268	-37	150	+13
	Seno	333	320	+4	273	+22

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B



CONCLUSION

RECOMMANDATIONS

- Renforcer l'assistance humanitaire au profit des éleveurs
- Renforcer le dispositif de surveillance pastorale
- Approvisionner les zones plus ou moins sécurisées en sous-produits agro-industriels (SPAI)
- Conduire des actions de sensibilisation sur la cohabitation pacifique autour des ressources pastorales
- Renforcer les capacités des comités de gestion des ressources et infrastructures pastorales
- Mettre en place un dispositif d'information sur la transhumance
- Renforcer le dispositif de suivi des marchés
- Organiser des campagnes de sensibilisation sur la transhumance, sur les feux de brousse, sur la vaccination, etc.
- Orienter les éleveurs vers les zones pastorales accessibles
- Renforcer et prospecter d'autres canaux de diffusion de l'information issue de la surveillance pastorale

INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour accéder aux bulletins
- www.geosahel.info pour visualiser les cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- OUATTARA Chec I. (RBM – Burkina Faso) – checibrahimaouattara@gmail.com
- OUATTARA Youssouf (VSF-B – Burkina Faso) – y.ouattara@vsf-belgium.org
- FILLLOL Erwann (ACF – ROWCA) – erfillol@wa.acfspain.org
- DIALLO Chérif Assane (ACF – ROWCA) – cadioallo@wa.acfspain.org
- THOMAS Anne-Claire (ACF – ROWCA) – athomas@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données est assurée en partenariat avec la Direction Générale des Espaces et Aménagements Pastoraux du Ministère en charge des Ressources Animales et Halieutiques du Burkina Faso.





FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation ACF Italie et de l'Union Européenne.

